OFFRE DE FORMATION 2021



CFDE®
CCI FRANCE

CFDE®



L'ÉDITO



Pierre GOGUETPrésident de CCI France

Dans le cadre du Plan de relance du Gouvernement, à côté des thématiques des entreprises en difficulté et de la transition numérique, l'environnement et la transition écologique des TPE-PME sont des priorités phares du réseau des CCI pour l'année 2021 avec des objectifs importants de sensibilisation, de formation et d'accompagnement des entreprises.

La réglementation environnementale est en perpétuelle évolution. A titre d'illustration, deux lois récentes ont été récemment publiées :

- La loi du 7 décembre 2020 « d'accélération et de simplification de l'action publique » (dite loi « ASAP ») modifie le régime de l'évaluation environnementale des plans locaux d'urbanisme (PLU) et étend le champ de la concertation obligatoire à toutes les procédures PLU, schémas de cohérence territoriales (SCOT) et cartes communales qui nécessitent une évaluation.
- La loi du 24 décembre 2020 relative au Parquet européen, à la justice environnementale et à la justice pénale spécialisée contient un chapitre consacré à la lutte contre les atteintes à l'environnement.

Se tenir informé mais aussi être formé à tous les niveaux de l'entreprise (instances décisionnelles, salariés, sous-traitants, intérimaires...) est essentiel en termes de progrès et de prévention des accidents technologiques majeurs. Dans un contexte marqué par de grands accidents industriels (tels que l'accident de l'usine Lubrizol ou l'explosion du port de Beyrouth), le CFDE poursuit cet objectif en étant très attentif à l'ancrage des connaissances chez les apprenant(e)s, à travers des formations où l'interactivité est garantie.

Chaque année, le CFDE fait preuve d'agilité et s'adapte à la situation pour mieux répondre aux besoins de ses client(e)s stagiaires. L'année 2020 aura été celle de l'évolution vers la formation en distanciel qui présente de nombreux avantages, à la fois d'un point de vue environnemental avec la suppression du transport et par conséquent l'émission de CO₂ dans l'atmosphère, et d'un point de vue organisationnel avec une plus grande souplesse dans les horaires et l'effacement de la distance géographique à la fois pour les stagiaires et pour les intervenant(e)s...

Le CFDE continue, cette année 2021, à cultiver sa différence à travers une équipe pédagogique pluridisciplinaire avec des intervenants-experts (ingénieurs, techniciens, juristes, ...) et des stagiaires venant à la fois du secteur public et du secteur privé. Cette diversité apporte une grande richesse en termes de retours et de partages d'expériences.

Le CFDE s'engage au quotidien pour apporter un service de formation de qualité: pour chaque programme de formation, un travail sur l'ingénierie pédagogique est réalisé, à la fois en amont afin de l'adapter en permanence aux nouveautés réglementaires et techniques (par exemple les meilleures techniques disponibles relatives aux process de fabrication), ainsi qu'en aval pour tenir compte de l'avis rendu dans les questionnaires de satisfaction des stagiaires.

A travers des formations en présentiel ou en distanciel ou bien hybrides (mixte entre le présentiel en le distanciel en simultané), le CFDE s'adapte aux besoins des entreprises (de la TPE/PME aux grands groupes) dans le contexte sanitaire actuel.

Alors, n'attendez plus pour vous former en toute sécurité et connaître vos obligations réglementaires, les anticiper et mieux les appréhender! Cet apprentissage vous permettra de revenir au sein de votre structure avec des idées nouvelles d'actions concrètes à mettre en place (y compris en matière de risques sanitaires) dans un processus d'amélioration continue.

QUI SOMMES NOUS?

Depuis plus de 50 ans, le Centre de Formation du Développement durable et de l'Environnement de CCI France (CFDE) propose une offre variée sur des thématiques réglementaires et techniques dans les grands domaines de l'environnement et du développement durable (droit de l'environnement, eau, déchets, transition énergétique et climat, sites et sols pollués, risques naturels et technologiques, santé environnement, communication).

Le CFDE c'est:

- · un lieu d'échange et de partage d'expériences pour tous les professionnels du secteur ;
- 100 professionnels et partenaires intervenants qui forment chaque année plus de 650 apprenants sur plus de 50 sessions de formation ;
- une veille juridique permanente;
- une évolution des thèmes de formation en fonction de l'actualité ;
- le développement du réseau des partenaires et intervenants au service de l'offre de formation ;
- plus de 200 jours de formation par an ;
- 98 % de taux de satisfaction ;
- un Conseil d'Orientation annuel pour identifier les thématiques émergentes ;
- une équipe dynamique et garante de la qualité de l'accueil et des formations.

Le CFDE est:

- engagé dans une démarche développement durable et RSE ;
- référencé Data Dock depuis 2017;
- et a reçu l'homologation par le conseil national des barreaux pour certaines de ses formations.





NOS **PARTENAIRES**

Le CFDE propose des formations en partenariat avec :

Le MTE sur l'ensemble de l'offre de formation.

Le **BRGM** sur les formations dédiées à la thématique « Sites et Sols Pollués».

L'INERIS sur les formations « Santé-Environnement » et « Risques naturels et technologiques ».

ATOUT REACH sur les formations « Droit de l'environnement » et « Santé-Environnement ».

Depuis sa création, le CFDE forme les inspecteurs des installations classées pour la protection de l'environnement.

Vous retrouverez toutes ces formations sur notre site Internet: www.cfde.fr











NOTRE ÉQUIPE



Arnault COMITI
Responsable CFC-CFDE



Magali FLEURY
Assistante formation



Warda GUIRAssistante formation



Ataf HADDAD
Chef de projet formation
environnement, juriste
environnement



Joëlle HOUVER Chargée de mission formation



Dado KAMARA Chargée commerciale

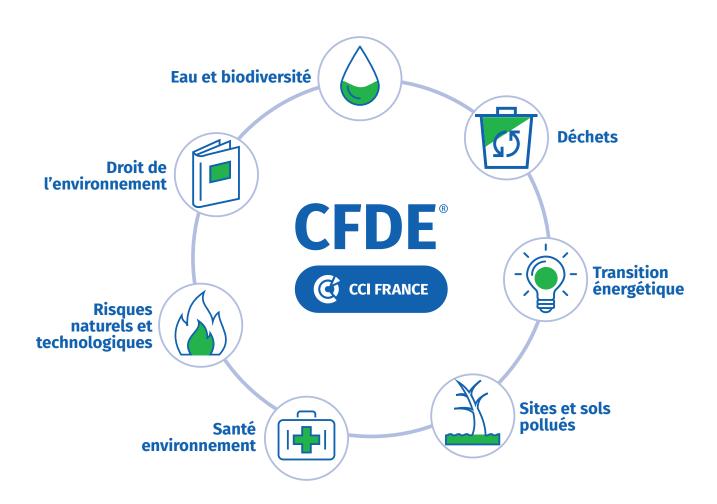


Eléonore NUSSWITZ Cheffe de projet formation

LES **STRUCTURES INTERVENANTES**

AGENCES DE L'EAU (SEINE-NORMANDIE / ARTOIS-PICARDIE) • AGENCE RÉGIONALE DE LA SANTÉ • ALTÉRIS ENVIRONNEMENT • ANTEA GROUP • ANSES • ATOUT REACH • ATMOS AVOCATS • B&L ÉVOLUTION • CABINET EBERENTZ CONSULTANT • CABINET FRANKLIN • DREAL • DD(CS)PP • EADS • EDF • EGIS • EPF • EREP • FÉDÉRATION DES PNR • FOLEY HOAG AA • GRINFOGEL AVOCATS • GROUPE SECHÉ ENVIRONNEMENT • HUMANITÉ ET BIODIVERSITÉ • IRH ENVIRONNEMENT • KALLIOPE • KING & SPALDING LLP • KO SAMTI • LEFÈVRE PELLETIER & ASSOCIÉS • MINISTÈRE DE LA DÉFENSE • MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE • MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ • MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE • OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ • OREAU • RIO TINTO • SGS • SUEZ • SITA • SYPRED • TOTAL SA • UNIVERSITÉ PARIS-DIDEROT • CCI

NOS DOMAINES D'EXPERTISES





NOS FORMATIONS

Certaines de nos formations peuvent se réaliser en distanciel

> DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

- · Législation des installations classées, l'autorisation environnementale
- Actualité juridique en environnement industriel
- · Évaluation environnementale et étude d'impact
- REACH & CLP: quels impacts sur la gestion des substances chimiques?

EAU ET BIODIVERSITÉ

- Traitement des eaux industrielles
- Prévention de la pollution des eaux d'origine industrielle
- Rejets polluants, bon état des eaux et réutilisation des eaux usées (REUSE)

DÉCHETS

- · Réglementation sur les déchets
- · Gestion des déchets dangereux
- · Méthanisation : installations et fonctionnement

> TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Energies renouvelables : les fondamentaux
- Réduction des émissions de COV à l'atmosphère
- Réalisation d'une visite énergie en entreprise

> SITES ET SOLS POLLUÉS

- Savoir monter un dossier de restriction d'usage ou de servitudes d'utilité publique
- · Cessation d'activité : acteurs, procédures, obligations et responsabilités
- · Mise en œuvre des outils de gestions sites et sols pollués
- Techniques de dépollution : sélection et dimensionnement

> RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

· Les études de dangers

SANTÉ ENVIRONNEMENT

- · Prévention et gestion des risques sanitaires chroniques
- Fiche de données sécurité étendues de substances : usages et scénarios d'exposition

NOS OFFRES PHARES DE FORMATION



Législation des installations classées, l'autorisation environnementale • Référence 02 • 2585 € net de TVA



Objectifs

- > Maîtriser la législation des ICPE et ses dernières actualités
- Savoir élaborer le dossier d'autorisation environnementale de déclaration ou d'enregistrement ICPE
- > Cerner les contraintes d'urbanisme
- > Identifier les droits et les responsabilités de l'exploitant
- Mesurer l'implication pratique de l'évaluation environnementale des études d'impact et de dangers
- > Comprendre les prescriptions de l'arrêté d'autorisation environnementale

Public concerné

Ingénieurs et techniciens de l'industrie et des bureaux d'études, juristes, avocats, agents des organismes et administrations de contrôle

Thèmes principaux abordés

- Nomenclature ICPE
- Régime de fonctionnement
- Procédures (étude d'impact et de dangers) Plans d'urgence
- Prescriptions et responsabilités
- Travaux dirigés
- Retour d'expérience



Prévention de la pollution des eaux d'origine industrielle • Référence 49 • 1905 € net de TVA



Objectifs

- > Identifier les textes réglementaires sur l'eau (loi sur l'eau, directive cadre sur l'eau...)
- > Intégrer les aspects techniques, administratifs et financiers de la gestion de l'eau dans l'entreprise
- Analyser les prescriptions techniques et leurs implications pour l'industrie (incidence des prélèvements, impact des rejets, dans les eaux superficielles et souterraines)
- Appréhender les obligations de prévention des pollutions accidentelles et la responsabilité de l'entreprise

Public concerné

Ingénieurs et techniciens de l'industrie et des bureaux d'études, agents des organismes et administrations de contrôle (cursus de formation approfondie des inspecteurs de l'environnement ICPE), avocats, responsables des services techniques et assainissement des collectivités locales, services de police des eaux

Thèmes principaux abordés

- Cadre institutionnel
- Réglementation européenne et nationale
- Articulation entre législation eau et ICPE
- Présentation de l'action RSDE
- Gestion des eaux usées et raccordement au réseau public d'assainissement
- Témoignage d'un industriel

NOS OFFRES PHARES DE FORMATION



Réglementation sur les déchets • Référence 67 • 1795 € net de TVA



Objectifs

- Être capable de saisir toutes les implications pour l'entreprise de la législation française et européenne sur les déchets industriels
- > Connaître les principaux acteurs intervenant en la matière
- > Identifier les filières de valorisation
- > Appréhender la responsabilité du producteur de déchets

Public concerné

Ingénieurs et techniciens de l'industrie et des bureaux d'études, juristes, avocats, responsables de production, agents des organismes et administrations de contrôle

Thèmes principaux abordés

- Législation « déchets » (principes et obligations)
- · Approche par filière
- Traçabilité des déchets
- Actualités fiscales
- Règles applicables au transport des déchets et au transfert transfrontalier des déchets
- Méthodologie liée à l'utilisation des matières premières secondaires (MPS)



Cessation d'activité : acteurs procédures, obligations et responsabilités • Référence 84 • 1795 € net de TVA



Objectifs

- Identifier les obligations réglementaires liées à l'arrêt d'activité
- Clarifier les responsabilités de l'exploitant, du détenteur et du liquidateur judiciaire
- Appréhender l'élaboration des servitudes d'utilité publique et ses conséquences
- Connaître les risques juridiques liés à une cession de site industriel

Public concerné

Cadres techniques et juridiques en charge des questions de cessation d'activité et de sites pollués dans les entreprises et les bureaux d'études, agents des organismes et administrations de contrôle, juristes, avocats

Thèmes principaux abordés

- Cadre réglementaire général sur les sites et sols pollués (SSP)
- Servitude d'utilité publique (SUP)
- Obligation de remise en état
- Intervention de l'ADEME
- Contenu des études de sous-sols
- · Aspects économiques de la remise en état

NOS OFFRES PHARES DE FORMATION



Prévention et gestion des risques sanitaires chroniques • Référence 17 • 2395 € net de TVA



Objectifs

- > Appréhender la démarche de prévention et de gestion des risques chroniques
- Maîtriser les outils d'évaluation (impacts sur les milieux et les risques sanitaires)
- Connaître les modalités de maîtrise des émissions et les mesures de surveillance environnementale

Public concerné

Responsables hygiène sécurité environnement dans l'industrie, consultants des bureaux d'études réalisant des dossiers « installations classées », agents des organismes et administrations de contrôle (cursus de formation approfondie des inspecteurs de l'environnement ICPE), agents des ARS

Thèmes principaux abordés

- Définition d'une démarche de prévention et de gestion
- Evaluation des émissions, des enjeux et des voies d'exposition
- Surveillance de l'environnement (air, sol, eau)
- Notions de toxicologie
- Evaluation de l'état des milieux (IEM)
- Retour d'expérience d'un industriel d'une agence régionale de santé et d'un inspecteur de l'environnement-sols



Les études de dangers

• Référence 20 • 2835 € net de TVA



Objectifs

- Connaitre le contenu et la méthodologie de réalisation d'une étude de dangers
- Savoir mettre en œuvre les principales méthodes d'analyse de risques
- Identifier les éléments contribuant à la maîtrise pérenne de la sécurité

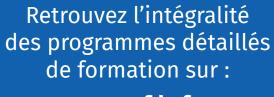
Public concerné

Personne en charge de l'élaboration ou de l'examen des études de dangers, ingénieurs et techniciens de l'industrie et des bureaux d'études, agents des organismes et administrations de contrôle

Thèmes principaux abordés

- Contexte et encadrement et actualités réglementaires
- Présentation des principaux phénomènes dangereux
- Méthodologie d'analyse de risques et principales méthodes utilisées
- Mise en œuvre du calcul des fréquence d'occurrence des scénarios d'accident
- Examen des études de dangers par l'administration





www.cfde.fr

Contacts:

Ataf HADDAD - 01 44 45 37 70 Joëlle HOUVER - 01 44 45 38 64 Eléonore NUSSWITZ - 01 44 45 37 24

Inscription:

Warda GUIR - 04 44 45 37 69 Magali FLEURY - 01 44 45 38 18 cfde@ccifrance.fr

Lieu des formations:

CCI France - CFDE 8-10 rue Pierre Brossolette 92300 Levallois-Perret

